

Chères lectrices, Chers lecteurs, le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables** de notre Plan Local d'Urbanisme intercommunal est maintenant adopté. Il sera présenté au cours des réunions publiques en février et débouchera sur les zonages habitat, développement économique, zones naturelles dans nos 64 communes du territoire.

Ce PLUi qui devrait être établi mi-2019 dépend de notre Schéma de Cohérence Territoriale défini au sein des trois Communautés de Communes de l'Arageois : CUA, Campagnes de l'Artois et de notre Sud-Artois.

Dans ce SCOT, BAPAUME et ARRAS ont été retenus comme pôles pivot de notre grand territoire, les bourgs-centres tels que CROISILLES, BUCQUOY, ACHIET-LE-GRAND, HERMIES, BERTINCOURT, VAULX-VRAUCOURT ont été identifiés comme pôles d'équilibre ou relais.

Ces bourgs connaîtront une densité en habitations plus importante que dans les villages ; sur une même surface, il faudra en effet y resserrer plus les habitations.

La règle, partout sur le territoire et selon la volonté de l'État et de la Chambre d'Agriculture, sera de moins consommer de terres agricoles.

Nous veillerons pour notre part à répartir l'habitat de façon équitable sur l'ensemble de notre Communauté de Communes afin de permettre à toutes nos communes le souhaitant de continuer à se développer pour l'école et leur attractivité.

Nous serons aussi attentifs à l'occupation d'un maximum de « dents creuses » à l'intérieur de nos villages et serons vigilants à la préservation d'espaces naturels. Nos paysages urbains et ruraux doivent en effet mieux « respirer » au contact d'une nature bien vivante avec le souci de sauvegarder ou de recréer nos auréoles bocagères si chères à notre identité rurale.

Jean-Jacques COTTEL,
Maire de Bapaume,
Président de la Communauté
de Communes
du Sud-Artois.



FCV SARL (Froid - Climatisation - Vacuum) L'entreprise fête ses 20 ans !

La société FCV, reprise en 2010 par Pascal HOLLOCOU et implantée sur la commune de VAULX-VRAUCOURT, existe depuis 20 ans.



L'entreprise est spécialisée en équipements frigorifiques, à destination industrielle ou agroalimentaire. Monsieur HOLLOCOU, ingénieur de formation, a occupé des postes de direction au sein d'un groupe de télécommunication. Souhaitant se reconverter et devenir son propre patron, il

s'est porté acquéreur de la société créée en 1997.

Froid industriel agroalimentaire : Dans ce domaine, il s'agit de la création de chambres froides de conservation de racines d'endives, de pommes de terre, et de salles de forçage. FCV intervient, de la conception à l'installation, et jusqu'à la maintenance. Ses principaux clients sont les professionnels de l'industrie agroalimentaire de la région Nord Hauts-de-France. Ce sont principalement les producteurs d'endives et de pommes de terre. **Climatisation résidentielle et tertiaire :** FCV propose des solutions de climatisation réversible pour le particulier (logement, véranda, piscine couverte). L'entreprise installe également des systèmes de réfrigération et de climatisation pour le tertiaire (bureau, salle informatique, local commercial, salle de restaurant, vitrine réfrigérée, chambre froide, machine à glace).

Vacuum cooling : FCV déploie des cellules de pré-réfrigération par le vide (Vacuum Cooling) depuis près de 20 ans. La société réalise l'installation, la maintenance, et les rétrofits matériels. Les principaux clients de la réfrigération par le vide sont les maraîchers des régions



Hauts-de-France et Pays de Loire, notamment les producteurs de salades et de champignons.

FCV, c'est aujourd'hui plus de 120 clients actifs du secteur agricole, avec plus de 350 installations en maintenance.

Depuis plusieurs années, FCV met la priorité sur une approche environnementale, énergétique et durable. L'entreprise se positionne ainsi sur le marché bio, en proposant des solutions vertes. Pour sa nouvelle endiverie, la marque « *Désir Nature* » a fait appel à son savoir-faire très spécifique.

La société dispose d'une équipe de techniciens qualifiés, spécialisés dans la réfrigération. FCV compte un effectif de 10 personnes à temps plein, renforcé de manière ponctuelle par des intérimaires ou des contrats à durée déterminée. Monsieur HOLLOCOU s'attache à former des contrats d'apprentissage même si, précise-t-il, cela nécessite un investissement au sein de l'organisation de son entreprise.

Contact : FCV SARL
8 bis rue de Saint-Omer
62159 VAULX-VRAUCOURT
03 21 24 16 17
Site internet : www.fcvsarl.fr



Comment se sont poursuivies les études engagées dans le cadre du PLUi du Sud-Artois ?

L'étude du PLUi a débuté au cours de l'été 2016 par l'élaboration d'un diagnostic du territoire jusqu'en mai 2017. En 2017, 11 réunions avec les élus, 3 forums citoyens ont permis la finalisation de ce diagnostic.

Ce diagnostic a permis d'identifier les enjeux pour le territoire et d'arrêter une stratégie de développement. A partir du mois de mai, nous avons organisé les premières réunions pour la construction du PADD (Projet d'Aménagement de Développement Durables), qui constitue le projet politique de développement du territoire pour les 20 prochaines années.

Ce PADD a été présenté le 2 octobre dans le cadre d'une conférence des élus à laquelle tous les maires et conseillers municipaux étaient invités.

A la suite de cette réunion, ce projet a été présenté et

débatu dans chaque conseil municipal.

En quelques mots, le Sud-Artois en 2037, il ressemblera à quoi ?

L'ambition du territoire est d'atteindre une population de 31500 habitants en 2037. Ceci suppose la construction de 2800 logements, l'accueil de nouvelles activités économiques permettant la création d'emplois.

Il faudra se conformer au Schéma de Cohérence Territoriale établi à l'échelle de l'Arrageois, et respecter les lois et règlements en vigueur, les lois Grenelle et Alur notamment.

Par exemple, le développement de l'habitat devra être économe en termes de consommation de surfaces agricoles en divisant par 2 les espaces consommés sur ces 10 dernières années.

De toutes ces présentations dans les communes, qu'est qu'il en ressort ?

Lors de ces 64 réunions, nous avons beaucoup échangé :

- sur le Canal Seine – Nord Europe
- Est-ce qu'il se fera ?

- Qu'est ce qui se passe pour le PLUi s'il ne se fait pas ?
- Que deviendra l'actuel canal du Nord ?



■ sur l'éolien

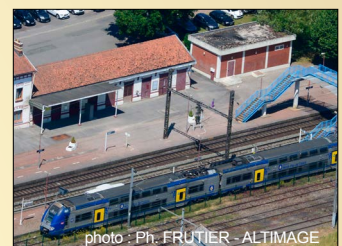
- Tous les élus sont favorables pour réfléchir aux énergies renouvelables. L'éolien est déjà fort présent sur le territoire. Pour la protection et la qualité du cadre de vie du territoire, le PLUi devra servir à encadrer son développement.



■ sur la gare d'Achiet-le-Grand

- Entre l'expression de doutes quant à son devenir et le fait qu'il faille la défendre et la préserver sur le territoire, les élus sont partagés.
- Nous allons travailler au devenir du bâtiment voya-

geurs à l'aménagement de ses accès pour en sécuriser le stationnement et renforcer l'intermodalité entre le rail et la route.



Nous avons aussi échangé :

- sur l'importance de l'arrivée du très haut débit sur le territoire,
- sur la gestion des risques inondations et cavités,
- sur la nécessité de faire coexister tous les modèles agricoles,
- ...

Et votre implication là-dedans ?

J'ai eu l'occasion de participer à plusieurs conseils municipaux. Ça a été très enrichissant.

Je tiens à remercier tous les élus qui ont participé aux débats dans chaque conseil municipal, ainsi que le bureau d'études Verdi et les services de la Communauté de Communes qui étaient présents dans toutes les communes. Parler de-



VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

4 réunions publiques sont proposées pour vous présenter le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Sud-Artois et débattre des orientations du PADD. Le PADD est en fait le projet politique des élus du Sud-Artois pour les 20 prochaines années.

C'est la clé de voûte du document. Alors venez nombreux :

- **À Bucquoy** le jeudi 15 février 2018 à 18h30 en mairie (salle des mariages – rue Dierville)
- **À Croisilles** le jeudi 15 février 2018 à 18h30 à la salle des fêtes (Grand'Place)

Projetez-vous vers le futur de votre territoire

charge du dossier

veloppement économique, tourisme, mobilité, espaces naturels aux 4 coins du territoire a été très intéressant. On a aussi pu évoquer les équipements à prévoir en lien avec cette ambition démographique.

Et la suite ?

Suite à ces réunions, des points restent à travailler et des ajustements à apporter au projet de PADD.

Nous avons ainsi manifesté au SCOTA notre volonté de voir la commune de Vaulx-Vraucourt identifiée comme pôle d'appui rural.

Le PADD a été débattu le 30 janvier en Conseil Communautaire. Nous allons enchaîner avec un travail sur la répartition de l'enveloppe foncière au sein des différentes communes.

Par exemple, pour les 57 communes rurales du territoire, nous aurons à répartir l'enveloppe foncière, qui représente tout de même de près de 1130 logements, soit en moyenne de 1 logement construit par an et par commune rurale.

Nous travaillerons à l'élaboration des plans graphiques et à l'écriture du règlement, ce qui promet beaucoup de travail encore avant l'approbation définitive du document.

■ **À Bapaume** le jeudi 22 février 2018 à 18h30 en mairie (salle du Conseil – Place Faidherbe)

■ **À Bertincourt** le jeudi 22 février 2018 à 18h30 à la salle des fêtes (rue de l'Hérault)

Le meilleur est à venir, partageons notre avenir ! L'évolution de notre territoire dans les prochaines années doit permettre d'offrir aux habitants toutes les conditions pour bien y vivre. Construction de logements de qualité, implantation de zones économiques et commerciales créatrices d'emplois, réalisation d'équipements nécessaires au quotidien, organisation de votre mobilité, préservation des espaces agricoles et naturels... Venez découvrir comment pourra être votre territoire dans 20 ans. Cette vision du futur est celle du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Arageois porté par le SCoTA. Le PADD est un document d'urbanisme, qui indique la direction que les élus prendront pour faire évoluer le territoire au profit de la population. Sont concernés près de 170 000 habitants des 206 communes couvertes par le SCoTA, qui associe la Communauté Urbaine d'Arras, les Commu-



© Agence Tourmant Arras - Illustration : Frédéric Moreau

nautés de Communes des Campagnes de l'Artois et du Sud-Artois. Une réunion publique aura lieu en février 2018 sur chacune des trois communautés :

■ **le vendredi 9 février 2018, de 18h30 à 20h, salle des fêtes, 13 rue des Vignes à Noyelle-Vion,**

■ **le mardi 13 février 2018, de 18h30 à 20h, espace Isabelle de Hainaut,**

rue de Saint-Quentin à Bapaume,

■ **le lundi 19 février 2018, de 18h30 à 20h, espace François Mitterrand, rue du 19 Mars 1962 à Achicourt.**

Chacun peut participer. Donnez votre avis sur l'avenir de notre cadre de vie !

Vous pouvez agir !

■ Rendez-vous à la Communauté de Communes du Sud-Artois (du lundi au vendredi 8h30-12h30 / 14h00-17h30 (17h00 le vendredi)) ou au siège du SCoTA (du lundi au vendredi 8h00-12h00 / 13h30-17h00 (16h00 le vendredi)), pour consulter les documents du SCoT

et laisser vos commentaires sur un registre de concertation.

■ Vous pouvez également consulter les documents du SCoT sur www.scota.eu et laisser votre avis par mail : concertation@scota.eu

Communauté de Communes du Sud-Artois,
5 rue Neuve
62452 Bapaume
03 21 59 17 17

SCoTA, la Citadelle,
153 place d'Armes
62000 Arras
03 21 21 01 90

Les artistes en résidence dans le Sud-Artois

CULTURE



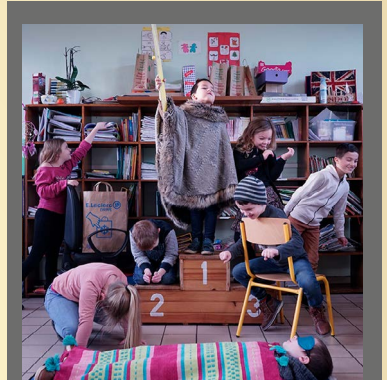
Julie Maresq

Depuis le 6 novembre 2017, la Communauté de Communes accueille Julie Maresq, plasticienne et photographe.

Cette artiste régionale a déjà mis en œuvre de nombreux projets avec les établissements scolaires du territoire.

Des collaborations sont en cours avec les écoles de Hébuterne, Ytres, Frémicourt, Bertincourt, Beugny, Bapaume, Ligny-Thillois, Ablainzeville, Villers-au-Flos, mais aussi avec les collèges, le lycée Philippe Auguste, l'IME de Riencourt ou encore le réseau de lecture publique LISA.

Julie Maresq sera présente dans le Sud-Artois jusqu'au 21 mars 2018. Vous pouvez la contacter très facilement à l'aide du blog du CLÉA (Contrat Local d'Éducation Artistique) : cleaensudartois.wordpress.com ou par email à juliemaresq@yahoo.fr



La neige et alors ?

Suivez ce projet sur le blog du CLÉA.

Pour ne rien rater de ces actions artistiques, abonnez-vous au blog du CLÉA :

www.cleaensudartois.wordpress.com



Rendez-vous avec Afshin Ghaffarian

Afshin Ghaffarian a rejoint le Sud-Artois depuis le 22 janvier 2018. Ce danseur et chorégraphe est un artiste

aguerri qui s'intéresse au théâtre corporel, mais aussi à la mise en scène, au cinéma, à l'écriture et la sociologie. Il sera présent dans le

Sud-Artois jusqu'au 15 mai 2018. Découvrez son histoire racontée dans le film « Desert Dancer » (bientôt disponible dans le réseau

LISA).

Vous pouvez contacter Afshin par email à : afshin@reformances.com

Appel à destination des artistes pour la saison 2018-2019

En vue de la troisième saison du CLÉA, la Communauté de Communes du Sud-Artois, la DRAC Hauts-de-France et l'Éducation Nationale invitent les artistes à proposer leurs projets.

Pour les deux prochaines résidences, nous recherchons des artistes relevant de différentes disciplines. D'une part, nous souhaitons que soit questionné le paysage spécifique au territoire. Les artistes paysagistes ou relevant du Land'Art sont particulièrement concernés

par cet appel.

D'autre part, nous recherchons également un(e) artiste relevant des disciplines de l'audiovisuel (s'appuyant notamment sur l'utilisation de l'outil numérique, le cinéma, la vidéo).

Renseignements et dossier complet sur le site de notre partenaire CNDP : P(art)AGER / rubrique CLÉA.

Réponses attendues avant le 18 février 2018.